
MARIE-PIER CÔTÉ, McGill University

Modèle d'agrégation de risques basé sur des copules

On propose une approche flexible pour l'agrégation de risques. Le modèle est constitué d'une arborescence, de copules bivariées et de lois marginales. La construction s'appuie sur un postulat d'indépendance conditionnelle dont les ramifications sont étudiées. On montre comment choisir l'arborescence au moyen de techniques de classification et d'une métrique définie à partir du tau de Kendall. L'estimation, la simulation et l'adéquation du modèle sont aussi abordées. L'approche est illustrée à l'aide de données d'une compagnie canadienne en assurance IARD.